

Société Générale SFH

SG SFH

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Société Générale SFH SG SFH

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires

Au Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SG SFH et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires de celle-ci, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes intermédiaires, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes intermédiaires présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société au 30 juin 2015, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 septembre 2015

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc Mickeler

ERNST & YOUNG et Autres



Micha Missakian

Société Générale SFH

17 COURS VALMY

92800 PUTEAUX

Etats Financiers au 30 juin 2015

SOMMAIRE

BILAN	1
Bilan actif et passif	2
Hors-bilan	3
COMPTE DE RESULTAT	4
Compte de résultat	5
ANNEXE	6
Règles et méthodes comptables	7
Informations sur Bilan et Compte de résultat	12
Opérations interbancaires et assimilées	13
Créances sur les établissements de crédit	14
Autres actifs et comptes de régularisation	15
Dettes envers les établissements de crédit	16
Dettes représentées par un titre	17
Autres passifs et comptes de régularisation	18
Evolution des capitaux propres	19
Variation des capitaux propres	20
Produits et charges d'intérêts	21
Charges générales d'exploitation	22
Impôts sur les bénéfices	23
Situation fiscale différée	24
Engagements sur instruments financiers à terme	25
Opérations non inscrites au bilan	26
Engagements financiers et autres informations	27
Emplois et ressources ventilées selon la DRAC	28
Identité de la société consolidante	29
Intégration fiscale	30
Informations concernant les entreprises liées	31
Honoraires des commissaires aux comptes	32
Tableau des flux de trésorerie	33

BILAN

ACTIF

<i>(En EUR)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux (note 2)	1 982	2 889	3 978
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	19 072 583 161	19 127 919 381	19 540 382 671
A vue	6 140 921	8 881 710	13 121 129
A terme	19 066 442 240	19 119 037 671	19 527 261 542
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Créances commerciales	-	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-	-
Locations simple	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Capital souscrit non versé	-	-	-
Actions propres	-	-	-
Autres actifs (note 4)	278 815	-	-
Comptes de régularisation (note 4)	599 763 630	200 718 044	351 038 116
Total	19 672 627 589	19 328 640 314	19 891 424 765

PASSIF

<i>(En EUR)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (note 5)	9 067 447	109 534 782	38 642 029
A vue	-	-	-
A terme	9 067 447	109 534 782	38 642 029
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Autres dettes	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Dettes représentées par un titre (note 6)	18 570 391 033	18 668 819 874	19 083 541 433
Bons de caisse	-	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-	-
Emprunts obligataires	18 570 391 033	18 668 819 874	19 083 541 433
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-
Autres passifs (note 7)	168 433 840	12 561 884	6 009 967
Comptes de régularisation (note 7)	454 840 058	61 882 355	297 678 256
Provisions	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-	-
Capitaux propres (note 8)	469 895 211	475 841 419	465 553 079
Capital	375 000 000	375 000 000	375 000 000
Primes d'émission	-	-	-
Réserves	5 042 071	4 022 822	4 022 822
Ecart de réévaluation	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
Subvention d'investissement	-	-	-
Report à nouveau	95 799 348	76 433 611	76 433 611
Résultat de l'exercice	(5 946 207)	20 384 987	10 096 647
Total	19 672 627 589	19 328 640 314	19 891 424 765

Résultat de l'exercice en centimes : -5 946 207,46
Total du bilan en centimes : 19 672 627 588,74

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

HORS BILAN

<i>(En EUR)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
ENGAGEMENTS DONNES	-	-	-
Engagements de financement	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-	-
Engagements de garantie	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-	-
Engagements sur titres	-	-	-
Titres à livrer	-	-	-
Autres engagements donnés	-	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	-	-
Engagements de financement	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-	-
Engagements de garantie	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-	-
Engagements sur titres	-	-	-
Titres à recevoir	-	-	-
Autres engagements reçus	-	-	-

AUTRES ENGAGEMENTS

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Opérations en devises			
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir	-	-	-
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner	-	-	-
Engagements sur instruments financiers à terme	-	51 152 875 136	52 159 051 224
Autres engagements (note 12)			
Engagements donnés	-	-	-
Engagements reçus	23 302 070 111	23 045 165 722	23 965 948 594
Engagements douteux	-	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

(En EUR)

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
+ Intérêts et produits assimilés (note 9)	646 962 946	2 075 859 512	1 138 506 196
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les états de crédit	184 970 664	278 508 712	148 288 352
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	37 151 161	-	-
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	(323 411)	(4 689 501)	(2 290 352)
+ Autres intérêts et produits assimilés	425 164 533	1 802 040 301	992 508 196
- Intérêts et charges assimilés (note 9)	(628 107 066)	(2 036 361 790)	(1 118 829 179)
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les états de crédit	(142 997 088)	(218 140)	(3 661 472)
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(152 691 299)	(352 210 999)	(178 323 846)
- Autres intérêts et charges assimilés	(332 418 679)	(1 683 932 651)	(936 843 861)
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-	-
+ Produits sur opération de location simple	-	-	-
- Charges sur opérations de location simple	-	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	-	-	-
+ Commissions (produits)	-	-	-
- Commissions (charges)	-	-	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	-	-	-
- Opérations sur titres de transaction	-	-	-
- Opérations de change	-	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	-	-
- Plus ou moins value	-	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	91	35	-
- Opérations faites en commun	-	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	91	35	-
- Autres produits non bancaires	-	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	81 031	(12 422)	(2 312 553)
- Opérations faites en commun	-	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	81 031	(12 422)	(2 312 553)
PRODUIT NET BANCAIRE	18 937 001	39 485 335	17 364 464
- Charges générales d'exploitation (note 10)	(3 618 503)	(6 579 047)	(1 072 633)
- Frais de personnel	-	-	-
- Autres frais administratifs	(3 618 503)	(6 579 047)	(1 072 633)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	15 318 499	32 906 289	16 291 831
- Coût du risque	-	-	-
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-	-
- Autres opérations	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 318 499	32 906 289	16 291 831
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-	-
- Immobilisations financières	-	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	15 318 499	32 906 289	16 291 831
+ / - Résultat exceptionnel	-	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 11)	(21 264 706)	(12 521 302)	(6 195 184)
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(5 946 207)	20 384 987	10 096 647

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

ANNEXE

Note 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société Société Générale SFH ont été établis conformément aux dispositions :

- du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire .

Selon l'art. 515-13, SG SFH est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L.515-14 à L.515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis soit d'une hypothèse de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, soit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier, d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'art L.233-16 du Code de commerce dont relève SG SFH ;

- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles. Aucune dépréciation n'a été constatée à l'arrêté.

CREANCES DOUTEUSES

Par application du règlement n°2002-03 du Comité de la réglementation comptable relatif au traitement comptable du risque de crédit, modifié par le règlement n°2005-03, sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),

- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable. Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».
Aucune créance douteuse n'a été constatée dans les comptes de SG SFH à l'arrêté.

PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de :

- Leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- L'intention de détention selon leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition.

* TITRES DE PLACEMENT

• Actions et autres titres à revenus variables

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées. En cas de moins-values latentes, une dépréciation du portefeuille titres est constatée en comptabilité.
Les revenus attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la Rubrique "Revenus des titres à Revenus Variables".

Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cessions de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

• Obligations et autres titres à revenu fixe

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont enregistrées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

* TITRES D'INVESTISSEMENT

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels Société Générale SFH a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance.

A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au

portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou Pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour les opérations avec la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie de compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et charges assimilées".

Au titre de l'article L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'article 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'article L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

IMPOTS DIFFERES

La société utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux. Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales. Les variations de l'exercice sont inscrites en compte de résultat dans le poste « impôt sur les bénéfices » et les stocks sont enregistrés au bilan dans le poste « compte de régularisation ».

PROVISIONS

Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement n°2000-06 du 7 décembre 2000 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les provisions représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

Ces provisions couvrent des risques identifiés à l'actif, au passif du bilan et au hors bilan.

Les dotations et les reprises de provisions sont classées par nature dans les rubriques correspondantes du compte de résultat.

OPERATIONS EN DEVICES

Les opérations comptabilisées par la société sont essentiellement en euro.

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n°88-02 et n°92-04 modifiés du Comité de la réglementation bancaire et du règlement n°2002-01 du Comité de la réglementation comptable. Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

AUTRES ENGAGEMENTS

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine

propriété à titre de garantie, les créances et les OAT reçues par SG SFH en garantie des prêts accordés sont enregistrées en hors-bilan dans un compte de garantie reçue.
Les OAT sont comptabilisées à la juste valeur.

FRAIS DE PERSONNEL - AVANTAGES DU PERSONNEL

SG SFH n'emploie pas de salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

CHARGE FISCALE

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33.3% et de 0% pour les plus-values à long terme sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1.66%. Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les bénéfices des sociétés de 3.3% ainsi qu'à une Contribution Exceptionnelle de 10.7 % de l'IS lorsque leur chiffre d'affaires est supérieur à 250 MEUR. SG SFH, constate comptablement la charge relative à la contribution sociale de solidarité, l'année à laquelle elle se rapporte. Cette contribution n'étant déductible fiscalement qu'au moment de son décaissement (année N+1), SG SFH enregistre un impôt différé actif, correspondant à l'économie d'impôt sur les sociétés qui sera réalisée l'année du paiement de la contribution sociale de solidarité. Cet impôt différé actif est repris comptablement l'exercice suivant.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

La rubrique "Résultat exceptionnel" comprend les produits et charges encourus par SG SFH dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de SG SFH.

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Conformément au règlement ANC n°2010-04 du 7 octobre 2010, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n° 91-01 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit, la société Société Générale SFH ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours du premier trimestre de l'année 2015, Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes en date de valeur 27 février 2015 :

- remboursement anticipé total de la série n° 19 d'OFH de maturité 10 août 2020, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 500 millions d'euros,
- émission de la série n° 33 d'OFH de maturité 27 février 2020, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros et souscrite par des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE,
- remboursement anticipé total de la série n° 17 d'OFH de maturité 27 mai 2015, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 1 000 millions d'euros,
- émission de la série n° 34 d'OFH de maturité 27 février 2029, pour un montant nominal total de 1.000 millions d'euros, et souscrite entièrement par SOCIETE GENERALE.

Aussi Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes de restructuration pour la date valeur du 6 mai 2015 :

- Remboursement anticipé total de 7 souches d'OFH retained pour un montant de 7 810 millions d' euros et un remboursement partiel de 500 MEUR,
- L'émission de 12 nouvelles souches d'OFH retained à taux fixes pour un montant de 8 310 millions d' euros ,
- L'émission de 12 nouveaux prêts collatéralisés à taux fixes pour un montant de 8 310 millions d' euros,
- Modification de taux variables à taux fixes pour les prêts collatéralisés associés aux émissions d'OFH publiques (sauf pour les Placements Privés pour un montant de 190 MEUR et le prêt n°6 pour un montant de 1 000 millions d' euros),

- Résiliation des swaps de passifs(micro-couverture) pour un montant de 9 000 millions d' euros
- Résiliation de l'Asset swap et de son miroir (macro-couverture) pour un montant de 42 328 790 571.50 EUR,
- La résiliation des swaps de taux conclus entre SG SFH et SG et la constatation de soultes dues par SG à SG SFH pour un montant global de 527 millions d'euros,
- L'amendement des prêts à taux variables existants entre SG et SG SFH pour les passer à taux fixe historique (taux fixe du swap), en réutilisant la soulte perçue au titre des swaps et la constatation de soultes dues par SG SFH à SG pour un montant global de 527 millions d'euros,
- SG SFH a enregistré en produit 527 millions d'euros de soultes au titre de la résiliation des swaps et le même montant en charges au titre de l'amendement des prêts,
- En comptabilité sociale, les soultes feront l'objet d'un étalement symétrique et aucun résultat comptable ne sera donc dégagé au titre de cette restructuration,
- Le calcul et comptabilisation de l'impôt différé actif il a comme objectif l'annulation de l'impact de la différence temporelle créée par le traitement fiscal soulte swap vs. soulte prêts. Cet impôt différé actif a comme base l'étalement de la soulte swap qui au 30/06/2015 est de 427 905 KEUR, donc, IDA = - 147 328 KEUR (427 905 * 34.43%).

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Société Générale SFH a conclu les prêts collatéralisés et émissions d'OFH suivantes depuis la clôture comptable du 30 juin 2015 :

- Dans le cadre du refinancement d'un portefeuille de prêts personnels immobiliers originé par Crédit du Nord par le biais d'émissions d'OFH, en date du 15 juillet 2015 :
 - Prêt collatéralisé n° 36, pour un montant nominal total de 1.500 millions d'euros, maturité 17 juillet 2018 à taux fixe 0,375 %,
 - Emission retained de la série 47 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 0,175 %,
 - Prêt collatéralisé n° 37, pour un montant nominal total de 1.000 millions d'euros, maturité 17 juillet 2030 à taux fixe 2,05 %,
 - Emission retained de la série 48 d'OFH, pour un montant nominal et une maturité identique, à taux fixe 1,85 %.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

Note 2

OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

<i>(En EUR)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Caisses			
Banques centrales	1 982	2 889	3 978
Comptes courants postaux			
Total	1 982	2 889	3 978

Note 3

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En EUR)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Comptes et prêts	19 072 583 161	19 127 919 381	19 540 382 671
A vue :	6 140 921	8 881 710	13 121 129
Comptes ordinaires	6 140 921	8 881 710	13 121 129
Prêts et comptes au jour le jour			
Valeurs reçues en pension au jour le jour			
A terme :	19 066 442 240	19 119 037 671	19 527 261 542
Prêts et comptes à terme	19 066 442 240	19 119 037 671	19 527 261 542
Prêts subordonnés et participatifs			
Valeurs reçues en pension à terme			
Créances rattachées			
Créances douteuses			
Total brut	19 072 583 161	19 127 919 381	19 540 382 671
Dépréciations			
Total net	19 072 583 161	19 127 919 381	19 540 382 671
Titres reçus en pension			
Créances rattachées			
Total	19 072 583 161	19 127 919 381	19 540 382 671

Note 5

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En EUR)

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dettes à vue :	-	-	-
Dépôts et comptes ordinaires			
Comptes et emprunts au jour le jour			
Valeurs données en pension au jour le jour			
Dettes à terme :	9 066 890	109 517 290	38 623 322
Emprunts et comptes à terme	9 066 890	109 517 290	38 623 322
Valeurs données en pension à terme			
Dettes rattachées	557	17 492	18 707
Titres donnés en pension			
Total	9 067 447	109 534 782	38 642 029

Note 6

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En EUR)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Bons de caisse			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
Emprunts obligataires	18 500 000 000	18 500 000 000	19 000 000 000
Autres dettes représentées par un titre			
Sous-total	18 500 000 000	18 500 000 000	19 000 000 000
Dettes rattachées	70 391 033	168 819 874	83 541 433
Total	18 570 391 033	18 668 819 874	19 083 541 433

Note 8

1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	30/06/2015
Origine :	96 818 598
Report à nouveau antérieur	76 433 611
Résultat de la période	20 384 987
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
Affectation (1) :	96 818 598
Réserve légale	1 019 249
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	95 799 349

(1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 18 mai 2015.

2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 37 500 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

3 - VENTILATION DES RESERVES

(En EUR)	Montant
Réserve légale	5 042 071
Réserves statutaires	
Autres réserves	
Total	5 042 071

4 - PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(En EUR)	Montant
Résultat disponible	89 853 141
Report à nouveau antérieur	95 799 348
Résultat de la période	(5 946 207)
Prélèvement sur les réserves	
Affectation (1) :	89 853 141
Réserve légale	1 019 249
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	88 833 892

Note 8 (suite)

5 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En EUR)</i>	30/06/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014	Augmentation	Diminution	30/06/2015
Capital	375 000 000			375 000 000			375 000 000
Primes d'émission	-			-			-
Réserves	4 022 822			4 022 822	1 019 249		5 042 071
Ecart de réévaluation	-			-			-
Provisions réglementées	-			-			-
Subvention d'investissement	-			-			-
Report à nouveau	76 433 611			76 433 611	19 365 737		95 799 348
Résultat de l'exercice	10 096 647	20 384 987	10 096 647	20 384 987	(5 946 207)	20 384 987	(5 946 207)
Distribution	-			-			-
Total	465 553 079	20 384 987	10 096 647	475 841 419	14 438 779	20 384 987	469 895 211

Note 9

1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

<i>(En EUR)</i>	Charges	produits	Net 2015	Net fin 2014	Net mi 2014
Sur opérations avec les établissements de crédit :	142 997 088	184 970 664	41 973 576	278 290 572	144 626 880
Op. avec banques centrales, comptes courants postaux et éts de crédit	142 997 088	184 970 664	41 973 576	278 290 572	144 626 880
Titres et valeurs reçus en pension			-	-	-
Autres			-	-	-
Sur opérations avec la clientèle :	-	37 151 161	37 151 161	-	-
Créances commerciales			-	-	-
Autres concours à la clientèle			-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs			-	-	-
Titres et valeurs reçus en pension			-	-	-
Autres			-	-	-
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	152 691 299	(323 411)	(153 014 710)	(356 900 500)	(180 614 198)
Sur dettes subordonnées			-	-	-
Autres intérêts et produits ou charges assimilés	332 418 679	425 164 533	92 745 854	118 107 650	55 664 335
Total	628 107 066	646 962 947	18 855 881	39 497 722	19 677 017

2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

<i>(En EUR)</i>	2015	2014
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable		
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme		
Part dans les entreprises liées		
Autres		
Total	-	-

Note 10

1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>(En EUR)</i>	2015	Fin 2014	Mi 2014
Frais de personnel	-	-	-
Salaire et traitements			
Charges sociales et fiscales sur rémunérations			
Autres			
Autres frais administratifs	(3 618 503)	(6 579 047)	(1 072 633)
Impôts et taxes	(713 934)	(1 245 412)	(563 898)
Services extérieurs	(2 904 569)	(5 333 635)	(508 735)
Autres			
Total	(3 618 503)	(6 579 047)	(1 072 633)

Note 11

1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

<i>(En EUR)</i>	2015	Fin 2014	Mi 2014
Charge fiscale courante	168 375 090	12 441 576	5 993 695
Charge fiscale différée	(147 110 384)	79 726	201 489
Total	21 264 706	12 521 302	6 195 184

2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>(En EUR)</i>	Résultat avant impôts	Retraitements	Incidence impôt sur les sociétés			Résultat après impôt
			Impôts brut (I)	Avoir fiscal crédit	Impôt net imputé	
Ventilation résultats						
1 - Taxé au taux normal	15 318 499	427 773 843	168 375 090	-	168 375 090	(153 056 591)
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable	-	-	-	-	-	-
I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)	15 318 499	427 773 843	168 375 090	-	168 375 090	(153 056 591)
3 - Taxé au taux normal	-	-	-	-	-	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable	-	-	-	-	-	-
II. COUT DU RISQUE (3 + 4)	-	-	-	-	-	-
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	15 318 499	427 773 843	168 375 090	-	168 375 090	(153 056 591)
5 - Taxé au taux normal	-	-	-	-	-	-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable	-	-	-	-	-	-
IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	-	-	-	-	-	-
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)	15 318 499	427 773 843	168 375 090	-	168 375 090	(153 056 591)
VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	-	-	-
DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENT	-	-	-	-	-	-
IMPOT COURANT	15 318 499	427 773 843	168 375 090	-	168 375 090	-
IMPOT DIFFERE	-	(147 110 384)	147 110 384	-	147 110 384	(147 110 384)
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS	-	-	-	-	-	-
IS AJUSTEMENT N-1	-	-	-	-	-	-
RESULTAT NET	15 318 499	280 663 459	21 264 706	-	21 264 706	(5 946 207)

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

Note 13

1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Juste valeur	Total		
				30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Opérations fermes	-	-	-	51 152 875 136	52 159 051 224	
<i>Opérations sur marchés organisés et assimilés :</i>	-	-	-	-	-	-
contrats à terme de taux d'intérêt						
contrats à terme de change						
autres contrats à terme						
<i>Opérations sur marchés de gré à gré</i>	-	-	-	51 152 875 136	52 159 051 224	
swaps de taux d'intérêt				51 152 875 136	52 159 051 224	
swaps financiers de devises						
FRA						
autres						
Opérations conditionnelles	-	-	-	-	-	-
options de taux d'intérêt						
option de change						
option sur actions et indices						
autres options						
Total	-	-	-	51 152 875 136	52 159 051 224	

2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
			-	-
				-
				-
				-
Total	-	-	-	-

Note 12

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Conformément au règlement n°2010-04 du 7 octobre 2010, relatif aux informations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n°91-01 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan.

Sont présentées les opérations dont les risques et avantages en résultant sont significatifs et dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise.

1 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPTABILISES

1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

(En EUR)	Nature	30/06/2015
Engagements donnés :		
Engagements de financement :		
En faveur d'établissements de crédit		-
En faveur de la clientèle		-
Engagements de garantie :		
D'ordre d'établissements de crédit		-
D'ordre de la clientèle		-
Engagements reçus :		
Engagements de financement :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-
Engagements de garantie :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-

1.2 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS SUR TITRES

(En EUR)	Nature	30/06/2015
Titres à livrer		
		-
Titres à recevoir		
		-

1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX

-

1.4 - HORS-BILAN - AUTRES ENGAGEMENTS

(En EUR)	Nature	30/06/2015
PPI en garantie et Nantissement de titres par SG		23 302 070 111

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,
AUTRES INFORMATIONS**

Note 14

EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

<i>(En EUR)</i>	Durée restant à courir au 30 juin 2015				
	<i>< 3 mois</i>	<i>3 mois à 1 an</i>	<i>1 à 5 ans</i>	<i>> 5 ans</i>	Total
EMPLOIS					
Créances sur les établissements de crédit	569 352 978	1 503 230 184	4 600 000 000	12 400 000 000	19 072 583 161
Opérations avec la clientèle					-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
RESSOURCES					
Dettes envers les établissements de crédit	9 067 447				9 067 447
Opérations avec la clientèle					-
Dettes représentées par un titre	5 116 743	1 564 837 033	4 600 000 000	12 400 437 257	18 570 391 033

Note 15

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la SA SOCIETE GENERALE SFH sont inclus selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

Note 16

INTEGRATION FISCALE

La Société SG SFH est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2008

Son résultat fiscal déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe est le suivant :

Déficit à court terme de 443 092 342 €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 168 375 090 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

Note 17

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

(En EUR)	30/06/2015	Part entreprises liées
Postes de l'actif	19 672 625 607	19 503 817 208
Créances sur les établissements de crédit	19 072 583 161	19 072 583 161
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations		
Autres actifs et comptes de régularisation	600 042 445	431 234 046
Postes du passif	19 193 664 930	9 508 250 728
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre	18 570 391 033	9 317 406 337
Autres passifs et comptes de régularisation	623 273 898	190 844 391
Provisions et subventions d'investissement		
Dettes subordonnées		
Postes du hors bilan		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Opérations en devises		
Engagements sur instruments financiers à terme		
Autres engagements		
Engagements douteux		
Postes du compte de résultat		
Intérêts et produits assimilés	646 962 946	625 761 166
Revenus des titres à revenu variable		
Produits de commissions		
Intérêts et charges assimilées	(628 107 066)	521 915 755
Charges de commissions		
Autres charges d'exploitation bancaire	81 031	-
Autres frais administratifs	(3 618 503)	(2 265 000)

Note 18

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 2015, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	⊗	17 200.00 €	HT
ERNST & YOUNG	⊗	17 200.00 €	HT

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	30/06/2015	31/12/2014
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Résultat de l'exercice	(5 946)	20 385
Retraitements du résultat, liés aux opérations d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/clientèle et établissements de crédit	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/titres de placement	-	-
Dotations nettes aux provisions/crédit	-	-
Gains nets sur la cession d'immobilisations	-	-
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	(2 531)	(1 084)
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	231 571	527 741
Flux de trésorerie sur titres de placement	-	-
Flux de trésorerie sur titres d'investissement	-	-
Flux sur autres actifs	(578 321)	5 069
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	295 034	(101 698)
Emissions nettes d'emprunts	-	-
Flux sur autres passifs	155 881	(12 080)
Trésorerie nette utilisée par les activités d'exploitation	95 687	438 334
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Flux liés à la cession de :	-	-
- Actifs financiers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décaissements pour l'acquisition de :	-	-
- Actifs financiers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Flux net provenant d'autres activités d'investissement	-	-
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement	-	-
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Flux de trésorerie due à l'émission d'actions	-	-
Dividendes versés	-	-
Emissions nettes de dettes subordonnées	-	-
Autres	(98 429)	(476 874)
Trésorerie nette due aux activités de financement	(98 429)	(476 874)
TOTAL ACTIVITES	(2 742)	(38 541)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(2 742)	(38 541)
Trésorerie à l'ouverture	8 885	47 425
Trésorerie à la clôture	6 143	8 885
Net	(2 742)	(38 541)
Caisse et banques centrales	2	3
Opérations à vue avec les établissements de crédit	6 141	8 882
TOTAL	6 143	8 885

Le tableau des flux de trésorerie analyse l'évolution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement entre deux exercices financiers.

Les activités de financement représentent les Emprunts Obligataires.

Le TFT a été établi conformément aux règles applicables au règlement 2014-07 du Comité de la réglementation bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française

(0)

0